



FICHE TECHNIQUE

Ras el hanout rouge en gros – mélange d'épices moulu

Identification produit

Dénomination	Ras el hanout rouge – mélange d'épices moulu
Ingrédients	Piment doux, coriandre, cumin, curcuma, piment fort, fenugrec, sel (1 %), mélange de diverses épices
Origine	Mélangé en France – ingrédients d'importation (voir étiquette)
Poids net	1 kg
Poids brut	1 kg
Conditionnement	Au détail, en sachet de 500g, 1kg ou plus
Lot	Voir étiquette
DLUO / DDM	Voir étiquette (minimum 24 mois – à consommer dans les 12 mois après ouverture)
Nomenclature douanière	À confirmer
Code douane origine	À préciser si applicable
Conditions de stockage	Conserver dans l'emballage d'origine, dans un local tempéré, sec, à l'abri de la lumière
Allergènes présents	Aucun directement ajouté
Traces possibles	Sésame, moutarde, céleri, gluten (selon conditionnement)
OGM	Sans OGM (aucune épice ou herbe génétiquement modifiée connue)
Ionisation / Irradiation	Produit non irradié
Colorants interdits	Absence de colorants Sudan I, II, III, IV
Pesticides	Conforme à la réglementation en vigueur
Mycotoxines / PAK	Aflatoxine B1 < 5 µg/kg ; Aflatoxines totales < 10 µg/kg ; Ochratoxine A < 15 µg/kg
Vegan	Oui

Caractéristiques microbiologiques

Paramètre	Valeur maximale
Salmonella	Absence dans 25 g
	Conforme à la réglementation en vigueur

Caractéristiques physico-chimiques

Paramètre	Valeur
Humidité	≤ 10,0 %
Masse volumique	≈ 475 g/l
Aspect	Poudre fine homogène
Couleur	Rouge brun
Odeur	Caractéristique, sans odeur étrangère
Saveur	Typique, aromatique, chaude

Utilisation prévue

Usage
Assaisonnement pour plats orientaux, couscous – destiné à la consommation humaine générale

Informations étiquetage attendues

Informations à mentionner sur l'étiquette
Dénomination du produit
Ingrédients
Origine
Poids net
DLUO / DDM
Numéro de lot
Coordonnées de l'opérateur

Déclarations complémentaires

Déclaration
Produit sans substances toxiques, parasites ou contaminants inacceptables
Sans OGM
Non irradié
Sans colorants interdits
Conforme aux Bonnes Pratiques d'Hygiène – Codex CAC/RCP 1-1969
Conditionnement conforme aux règlements (CE) 1935/2004 et (UE) 10/2011
À consommer dans les 12 mois après ouverture et avant la DLUO

Réglementation applicable

Référence
Règlement (UE) 1169/2011 – Étiquetage
Règlement (UE) 2023/915 – Contaminants
Règlement (CE) 396/2005 – Pesticides
Règlements (CE) 1935/2004 et (UE) 10/2011 – Emballages

L'île aux épices

58 bld du 8 mai 1945

66660 Port-Vendres – FRANCE

Tél. : +33 (0)4.30.82.78.99

Mail : contact@ileauxepices.com